

Le bulletin d'infos

RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MOBILITÉ,
BIODIVERSITÉ,
MAISON DES VINS
ET DU TOURISME,
l'été s'installe
en Rhône Crussol

ALBOUSSIÈRE ∞ BOFFRES ∞ CHAMPIS
CHARMES-SUR-RHÔNE ∞ CHÂTEAUBOURG ∞ CORNAS
GUILHERAND-GRANGES ∞ SAINT-GEORGES-LES-BAINS
SAINT-PÉRAY ∞ SAINT-ROMAIN-DE-LERPS
SAINT-SYLVESTRE ∞ SOYONS ∞ TOULAUD

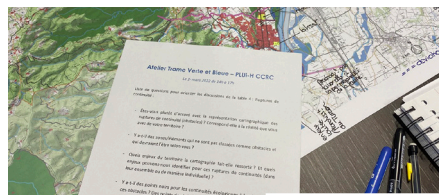
SOMMAIRE

Vote du budget ▷ P. 4



Le projet de territoire ▷ P. 6

Dossier : une commission pour l'accessibilité ▷ P. 8



PLUiH, donner l'avantage à l'environnement ▷ P. 10

Les solutions habitats en rhône crussol ▷ P. 11

Élaboration du Projet Alimentaire Territorial ▷ P. 12



Lutter contre les micropolluants ▷ P. 14



Infos aménagements ▷ P. 15

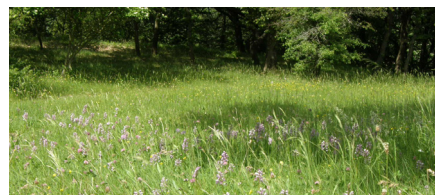


Focus sur la mobilité ▷ P. 16



Que faire des déchets verts ? ▷ P. 18

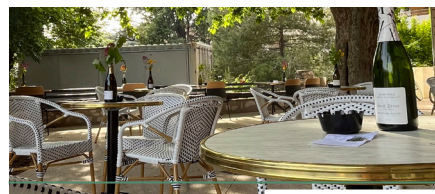
Solarisation des toits des écoles, le projet avance ▷ P. 19



Valoriser la biodiversité ▷ P. 20

Médiathèques Rhône Crussol en ligne 24h/24 et 7 jours/7 ▷ P. 22

Les ateliers numériques itinérants, c'est parti ! ▷ P. 23



Maison des Vins et du Tourisme ▷ P. 24

À voir, à faire ▷ P. 26



Jacques Dubay,
Président de la Communauté
de communes Rhône Crussol

Les élus du bureau communautaire



Sylvie Gaucher
Administration générale,
Famille et parentalité



Denis Dupin
Environnement et
Ressources naturelles



Geneviève Peyrard
Assainissement



Thierry Avouac
Développement
économique
et Emploi



Anne Simon
Culture, Patrimoine
et Espaces Naturels
Sensibles



Bénédicte Rossi
Gestion durable
des déchets



Michel Mizzi
Urbanisme et PLUI



Hervé Coulmont
Voirie



Laetitia Goumat
Habitat et Rénovation
énergétique



Patrice Pommaret
Communication et
Promotion Territoriale



Claude Devochelle
Réseaux Numériques
et téléphonie



Jean Riaillon
Agriculture
et Viticulture



Jany Riffard
Mobilités



Frédéric Gerland
Équipements sportifs

ÉDITO

L'été est bien là ! On se réjouit de voir arriver cette période festive et plus légère, propice aux échanges et aux moments de détente.

Mais comment ne pas évoquer la sécheresse exceptionnelle que l'on subit et qui renforce nos inquiétudes face aux changements climatiques.

De même la guerre en Ukraine est un facteur d'angoisse. Ce conflit dans un pays presque voisin ne laisse aucun d'entre nous indifférent. Les nombreuses actions de solidarité relayées par les communes de Rhône Crussol illustrent cette implication.

Ce besoin commun d'agir, nous nous devons de l'entretenir et l'alimenter pour répondre aux défis tels que le réchauffement climatique, le maintien de l'emploi, la lutte contre les déserts médicaux, la création de logements... Tous ces enjeux seront dorénavant définis dans le projet de territoire dont les orientations se dessinent pour développer des actions concrètes.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme contribue également à ces démarches en veillant à maintenir une cohérence dans l'aménagement du territoire. Entre zones urbaines et rurales, nous devons, tenir compte des contrastes et préserver une identité paysagère forte ainsi qu'une agriculture viable et durable ; définir aussi le Projet Alimentaire Territorial qui de façon collective vise à relocaliser l'agriculture et les sources d'alimentation sur le territoire.

Ces projets en construction ne doivent pas faire oublier les missions remplies au quotidien par les agents de la Communauté de communes : mobilité, accessibilité, aides au logement, lutte contre l'exclusion numérique et sensibilisation à la biodiversité. Ces prestations du service public favorisent une qualité de vie, préservent un équilibre social et intergénérationnel en plaçant les besoins des habitants au cœur des politiques locales.

L'ensemble des élus de Rhône Crussol vous souhaite de profiter des nombreuses propositions pour sortir qui sont à retrouver dans l'agenda de l'été, distribué avec ce magazine. Festivals, visites, ateliers pour enfants, dégustations œnologiques, sorties sport ou nature, n'hésitez pas à demander le programme de toutes ces animations à l'équipe de l'accueil de la Maison des Vins et du Tourisme. Inauguré récemment, ce bel outil de promotion territoriale s'apprête à vivre sa première saison estivale.

Bel été à tous.

Jacques Dubay

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE RHÔNE CRUSSOL SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes Rhône Crussol
1278 rue Henri Dunant - BP 249
07502 GUILHERAND-GRANGES Cedex
accueil@rhone-crussol.fr

Directeur de Publication : Patrice Pommaret
Rédaction, mise en page et graphisme :
service Communication
Tirage : 17 500 exemplaires, diffusion gratuite

Crédits photos : Mairies, Associations,
Rhône Crussol, Rhône Crussol Tourisme

VOTE du budget

Le 31 mars 2022, le conseil communautaire a voté le budget annuel de la communauté de communes Rhône Crussol, dernière étape d'un processus commencé en février par le débat sur les orientations budgétaires qui fixe les dotations nécessaires au fonctionnement de l'intercommunalité et à ses projets d'investissements. Pour l'exercice budgétaire 2022, les moyens financiers se répartissent en un budget principal de 28,1 millions d'euros et des budgets annexes (zones d'activités, assainissement...) de 4,3 millions d'euros.

**28,1
MILLIONS
D'EUROS***

Un territoire de projets

- ADMINISTRATION INTERCOMMUNALE
- EMPRUNT
- SOLIDARITÉ TERRITORIALE

**9,3 MILLIONS
D'EUROS**

Un territoire de proximité

- FAMILLE PETITE ENFANCE
- SÉCURITÉ INCENDIE
- URBANISME

**1,4 MILLION
D'EUROS**

Un territoire de services

- DÉCHETS
- LOGEMENT ET HABITAT
- ENVIRONNEMENT
- VOIRIE ET MOBILITÉS

**13,3 MILLIONS
D'EUROS**

Un territoire d'activités économiques

- ÉCONOMIE
- AGRICULTURE
- NUMÉRIQUE

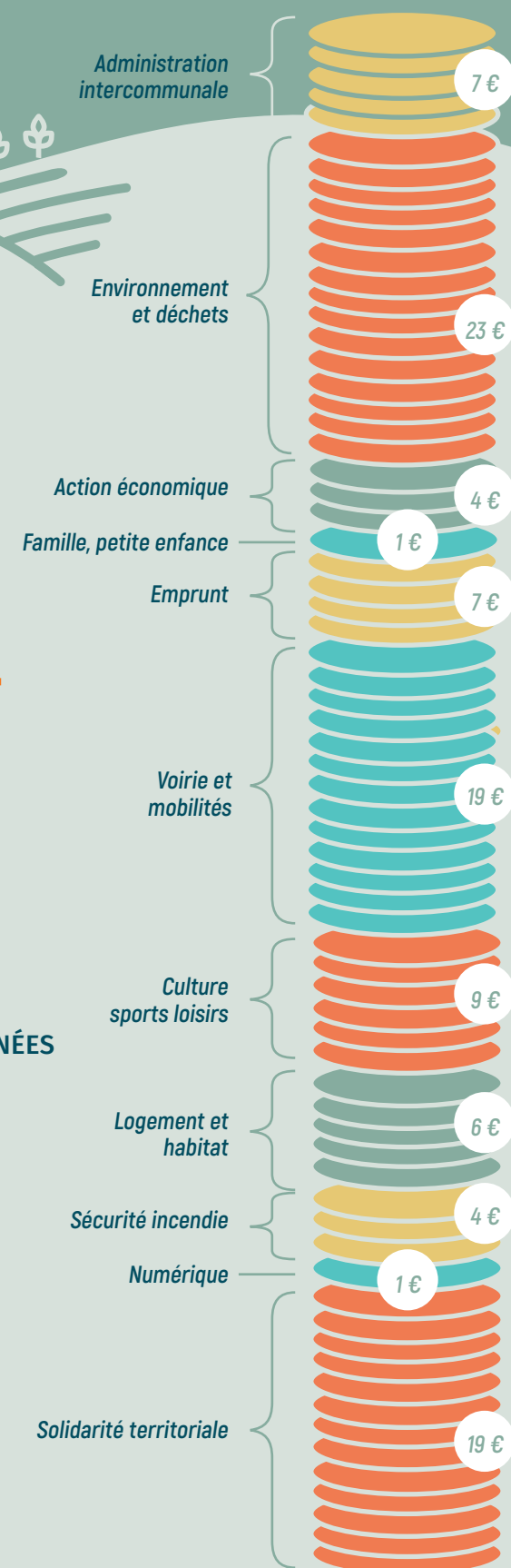
**1,5 MILLION
D'EUROS**

Un territoire de culture, sport & loisirs

- SITES PATRIMONIAUX
- PISCINES GYMNASES
- VOIE BLEUE ET SENTIERS RANDONNÉES
- MÉDIATHÈQUES LUDOTHÈQUE
- MUSÉE

**2,6 MILLIONS
D'EUROS**

Répartition des dépenses sur 100 €



* Dépenses réelles du budget principal.

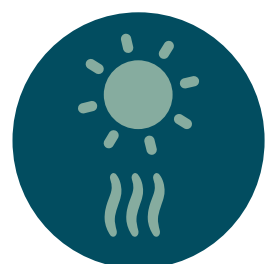


PROJET DE TERRITOIRE 4 enjeux ont été définis

À la suite des travaux menés par les élus communautaires et municipaux dans le cadre de la constitution du Projet de territoire, réflexions et idées concrètes ont fait émerger par consensus quatre enjeux qui visent à organiser le développement du territoire Rhône Crussol tout en préservant son identité entre urbanité et ruralité, ses équilibres sociaux et ses atouts géographiques et environnementaux.

PROCHAINES ÉTAPES DU CALENDRIER

- ▷ Présentation des 4 enjeux et 54 orientations aux conseillers municipaux des 13 communes
- ▷ Affectation des moyens humains et financiers en fonction des actions choisies.



Anticiper le réchauffement climatique

Préserver les ressources en eau, valoriser les paysages et veiller à la sauvegarde de la biodiversité.

Accompagner les agriculteurs dans la protection du foncier en les soutenant avec des aides à l'installation ou à la transmission.

Augmenter la part de production locale et développer les circuits courts afin de favoriser la qualité et limiter les transports.

Développer la production d'énergies propres et baisser la consommation énergétique afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Sensibiliser et inciter les habitants à réduire et recycler leur production de déchets. Planifier une valorisation des déchets verts.

Repenser un aménagement du territoire moins consommateur d'espace et de foncier. Y intégrer au mieux les zones d'activités économiques afin de limiter les distances entre domicile et travail.



Préserver l'équilibre social et générationnel

Permettre un accès équitable aux services pour l'ensemble des habitants.

Développer des systèmes de solidarité avec les plus précaires.

Placer les jeunes au cœur du territoire et des politiques locales en permettant un parcours éducatif complet, en créant de l'attractivité culturelle et sportive, en développant une offre de logements abordables et en étoffant les services à destination des familles.

Anticiper le vieillissement de la population et développer le lien intergénérationnel en incitant au maintien à domicile, en adaptant les logements et en les rapprochant des services.



Dynamiser l'emploi et renforcer le niveau de service

Favoriser les emplois locaux et l'accueil de nouvelles entreprises en renforçant le commerce local, en faisant vivre le réseau des acteurs économiques, en développant l'économie touristique.

Diversifier l'habitat et créer une offre de logements accessibles tout au long de la vie.

Créer un parcours de santé globale et lutter contre les déserts médicaux en incitant les jeunes médecins à s'implanter, en créant des services de santé mobiles sur le territoire.

Organiser la mobilité de façon à diversifier les moyens de déplacement, notamment entre domicile et travail, en lien avec les entreprises du territoire. Développer des forfaits en fonction des âges et des besoins.



Faire de Rhône Crussol, un territoire de liens

Conforter les connexions et la proximité avec les communes sans opposer vallée et plateau, ruralité et villes car c'est cette diversité qui fait la richesse et la particularité de Rhône Crussol.

Développer une identité liée à la qualité de vie sur l'ensemble du territoire et renforcer le maillage associatif.

Accroître les coopérations avec les intercommunalités voisines afin de, par exemple, penser plus largement les défis environnementaux...

Rhône Crussol fait partie d'un réseau qui va au delà des frontières du département (Valence Romans Agglo par exemple). Cette interterritorialité doit être coordonnée pour produire des projets collectifs : partager un financement ou une conception de services, prolonger des lignes de transports.

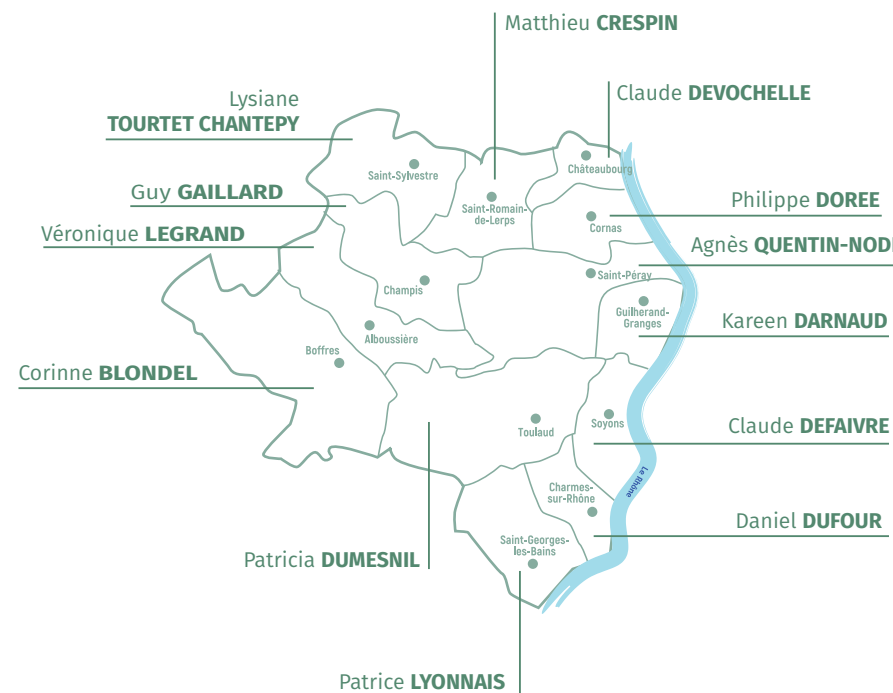
UNE COMMISSION pour l'accessibilité

« Toute personne est citoyenne avant d'être, pour certaines, en situation de handicap ». c'est la recommandation énoncée par Kareen Darnaude, élue en janvier dernier, présidente de la commission intercommunale pour l'accessibilité. Véritable observatoire local, cette Commission doit évaluer la mise en place de moyens et contribuer à l'amélioration de la chaîne de déplacement et d'inclusion sur le territoire Rhône Crussol en tenant compte de toutes les natures de handicaps.

Les missions

La feuille de route élaborée lors de la première réunion consiste à rencontrer les associations locales pour connaître leurs attentes, faire un retour sur ces échanges durant chacune des commissions et constituer des groupes de travail sur des problématiques relatives aux compétences de la Communauté de communes :

- ▷ Dresser le constat de l'état d'accessibilité de l'habitat, de la voirie, de l'aménagement des espaces publics.
 - ▷ Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
 - ▷ Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
 - ▷ Tenir à jour la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.
- Un rapport annuel sera établi et présenté en conseil communautaire.



△ Des élus référents présents dans chaque commune du territoire Rhône Crussol

Les réalisations

Certains établissements intercommunaux ont fait l'objet d'aménagements :

- ▷ Mise en place d'une signalétique adaptée dans les gymnases de Saint-Sylvestre et de Charmes-sur-Rhône
- ▷ Travaux de mise en accessibilité et installation de boucles magnétiques pour les malentendants à la médiathèque de Guilhaud-Granges
- ▷ Acquisition d'un siège de mise à l'eau à la piscine de Guilhaud-Granges
- ▷ Réalisation du parcours santé adapté à Saint-Georges-les-Bains.
- ▷ Un accès PMR à la Maison des vins et du tourisme située à Saint-Péray.

À venir dans le courant de l'année 2023, le chantier de mise en accessibilité de la piscine de Saint-Péray.

Les attentes soulignées par les membres de la commission

- ▷ Une accessibilité simplifiée dans les déchetteries.
- ▷ À l'occasion de la refonte du site internet de la Communauté de communes Rhône Crussol, un accès aux informations facilité pour les différents handicaps.
- ▷ La mise en place de rencontres entre le public et les référents accessibilité de l'ensemble des communes du territoire Rhône Crussol.

▷ En savoir +
www.handeo.f
www.cfhe.org

Les représentants

Cette commission est composée de :

- ▷ 13 élus des communes de Rhône Crussol.
- ▷ 10 membres des associations de personnes handicapées.
- ▷ 10 représentants d'associations d'usagers.

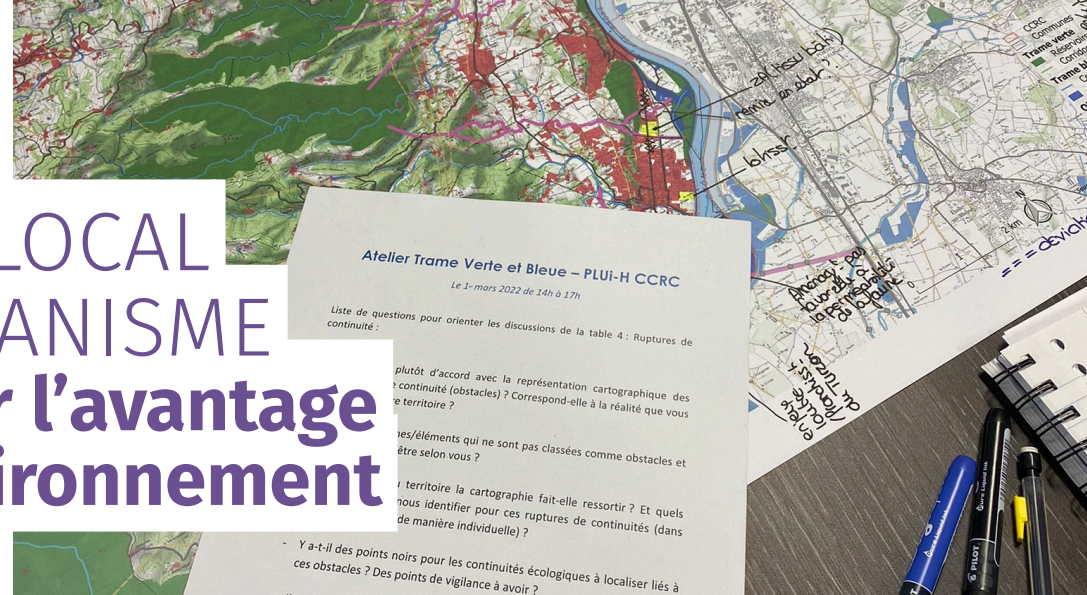
Elle répond à une volonté de l'actuelle mandature qui est de renforcer les liens entre communes et intercommunalités au sujet de l'accès pour toute personne en situation de handicap qu'il soit physique ou mental afin de leur permettre, en tant que citoyen, d'avoir une place dans la vie des villes et des villages.



▷ Contact :
 Kareen Darnaude,
 Présidente de la commission,
kdarnaude@rhone-crussol.fr



PLAN LOCAL D'URBANISME donner l'avantage à l'environnement



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat est un document visant à planifier l'aménagement du territoire de manière cohérente sur l'ensemble des 13 communes qui constituent le territoire Rhône Crussol. Une partie de ce document est consacrée à l'environnement afin de maintenir un équilibre entre développement urbain et préservation du patrimoine naturel et historique. C'est au cours de deux ateliers que techniciens, élus de la Communauté de communes, élus municipaux et partenaires institutionnels ont répertorié les différents réservoirs de biodiversité, les enjeux autour du paysage naturel, agricole, urbain afin d'établir l'Etat Initial de l'Environnement du futur document.

UNE BIODIVERSITÉ À L'ÉTUDE

Lors du premier atelier, les participants ont inventorié les milieux naturels, véritables réservoirs de biodiversité qui façonnent le territoire Rhône Crussol comme par exemple les zones en friche, les pelouses sèches ou encore les forêts anciennes. De nombreux corridors écologiques qui favorisent le déplacement des espèces ont été recensés. À noter qu'une vigilance sur la constructibilité de certains de ces espaces doit être maintenue. Un grand nombre de cours d'eau et ruisseaux ont été comptabilisés. Des zones inondables à surveiller ont été définies. Des obstacles empêchant l'écoulement de sources ont été listés. Certaines activités touristiques et l'assèchement récurrent de certains ruisseaux ont été mentionnés comme pouvant entraîner une perte importante de la biodiversité. De nombreuses retenues collinaires destinées à stocker l'eau de pluie présentent de forts enjeux écologiques qui sont en cours d'étude. Enfin, ont été énoncés certains aménagements pouvant créer des obstacles au déplacement des espèces et avoir des impacts non négligeables sur les continuités écologiques comme par exemple la pollution lumineuse.

RENCONTRES AUTOUR DES PAYSAGES

Le second atelier avait comme objectif de repérer sur trois secteurs géographiques (plateau, côtes et couloir rhodanien), les objets paysagers susceptibles d'avoir ou non des conséquences sur la préservation d'un cadre de vie de qualité.

C'est sur le plateau qu'apparaissent les préoccupations les plus fortes sur les enjeux paysagers. Elles concernent : la conservation des espaces agricoles, la préservation des vues, des routes paysagères, le maintien d'un équilibre entre espaces naturels et le développement des villages. La mobilité et notamment la mobilité douce sont aussi des sujets abordés. Sur le couloir rhodanien, secteur plus urbanisé, les problématiques se portent davantage sur la préservation des coupures d'urbanisme de manière à conserver une stabilité entre espaces naturels et agglomérations.

ET MAINTENANT ?

Ces diagnostics vont permettre d'établir des orientations au projet de développement et d'aménagement durable (PADD) en cohérence avec les particularités et spécificités du territoire et les besoins des habitants de Rhône Crussol.

URBANISME : VOS DÉMARCHES EN LIGNE

► Depuis le 1^{er} janvier 2022, Rhône Crussol a mis en place une téléprocédure, qui permet de recevoir et d'instruire les demandes d'urbanisme en format numérique. 38% des demandes sont déposées et instruites de manière dématérialisée. <https://sve.sirap.fr/#/communesList>

► Les 13 Plans Locaux d'Urbanisme de Rhône Crussol et les autres documents d'utilité publique sont consultables en ligne à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

LES SOLUTIONS HABITATS en Rhône Crussol

La Communauté de communes Rhône Crussol fait appel à différents partenaires pour proposer conseils, accompagnement et aides financières dans vos projets de rénovation, adaptation, économies d'énergie, recherche de logement, conseil juridique...

L'équipe de Rénofuté est au complet

4 personnes composent le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat. Installé dans les locaux-annexes de la Voult-sur-Rhône, l'équipe est là pour accompagner les particuliers qui souhaitent rénover leur logement. Des permanences sont organisées, sur rendez-vous, sur le territoire de Rhône Crussol :

- Guilhaud Granges (au siège de la CCRC) : le deuxième mercredi du mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Saint-Péray (en mairie) : le dernier mercredi du mois de 9h30 à 12h.
- Alboussière (en mairie) : le premier mardi du mois de 9h15 à 12h15.

► Prenez rendez-vous : [04 84 79 11 23](tel:0484791123) - centre07@renofute.fr

ÉVÈNEMENT

Le samedi 23 juillet 2022, à l'occasion de la fête du village de Boffres, Rénofuté sera présent sur le marché de la commune. Vous pourrez venir à la rencontre de notre service public et obtenir de précieux conseils pour votre rénovation.



△ Air et lumière, une copropriété privée rénovée en partie grâce aux aides de l'OPAH.

OPAH, plus que quelques mois pour profiter des aides !

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat lancée en 2018 répond à plusieurs objectifs :

- Remettre sur le marché des logements vacants et encourager la production de logements économiques en charge et à loyers maîtrisés (avec ou sans travaux),
- Améliorer la qualité énergétique des logements, diminuer les charges, viser des rénovations performantes,
- Traiter l'habitat indigne ou dégradé avec un volet spécifique dédié à cette problématique,
- Accompagner les personnes en perte d'autonomie et l'adaptation des logements (personnes âgées et handicapées).

Depuis 2018, début de cette opération, 492 visites ont été réalisées. L'OPAH a permis la **réhabilitation de 180 logements de propriétaires** occupants et de **76 logements locatifs**.

Logements vides, comment y remédier ?

Environ 1,1 million de logements sont inoccupés en France. Pour permettre à chacun d'être logé dignement, la Communauté de communes Rhône Crussol a candidaté au Plan national de lutte contre les logements vacants sur lequel travaille le gouvernement. Sur le territoire, des courriers ont été adressés aux propriétaires de logements vides dans le but de mieux connaître et comprendre les causes. Rhône Crussol propose des solutions d'accompagnement techniques et financières pour rénover les habitations et les remettre sur le marché que ce soit pour les occuper ou les mettre en location.

► Vous disposez d'un logement vacant ?

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire accessible via le QR Code ci-contre.

► Contact.logement@rhone-crussol.fr 04 75 41 99 19

ÉLABORATION du Projet Alimentaire Territorial

Rhône Crussol et Arche Agglo poursuivent l'élaboration de leur Projet Alimentaire InterTerritorial (PAIT). Cette démarche collective vise à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité pour tous.



△ Visite d'une des trois exploitations maraichères dans la plaine de Saint-Péray

DES ATELIERS POUR COMPLÉTER LE DIAGNOSTIC

Durant le mois de mai, trois ateliers ont été organisés afin de recenser les acteurs et les initiatives existantes sur le territoire. Le premier atelier avait pour thématique la consommation alimentaire, le deuxième concernait les potentiels d'autonomie et le troisième portait sur les flux alimentaires.

Ces ateliers ont mis en avant plusieurs enjeux auxquels le projet alimentaire devra répondre. Il s'agit notamment de la sensibilisation des consommateurs, de l'accès à une alimentation de qualité pour tous, de la protection de la ressource en eau, de la protection du foncier agricole et de l'installation/transmission en agriculture. La démarche se poursuivra avec l'élaboration d'une stratégie alimentaire (juillet-septembre 2022) et la co-construction d'un plan d'actions (octobre 2022).

UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE

S'agissant du renouvellement des générations et de l'installation, le territoire pourra s'appuyer sur l'expérience de la commune de Saint-Péray, qui, avec le soutien de la Communauté de communes, a installé 6 agriculteurs sur des terrains communaux.

Et cette démarche pourrait inspirer d'autres territoires : des élus et techniciens du PAIT Ardèche Méridionale ont été reçus par Jacques Dubay, Denis Dupin et Jean Riaillon pour une présentation des actions de la commune et de l'intercommunalité.

Cette délégation a visité trois exploitations maraichères dans la plaine de Saint-Péray, ce qui a permis aux agriculteurs de présenter leur activité et leur parcours d'installation sur des terrains appartenant à la commune. Une réunion s'est ensuite tenue à la communauté de communes pour expliquer le plan d'actions en faveur de l'agriculture locale de Rhône Crussol et la démarche de Projet Alimentaire InterTerritorial avec Arche Agglo.



△ Présentation du projet "The Inventor" par Ilan Urroz, président et producteur de la société Foliascope.



△ Studio d'animation et espaces de travail △



Foliascope, des studios de tournage de demain

C'est au sein de la ZA Pôle 2000 que l'entreprise Foliascope a choisi de s'implanter. Cette société de production de films d'animation réalise actuellement "The Inventor" de Jim Capobianco et Pierre-Luc Granjon. C'est un projet ambitieux qui réunit plus de 80 corps de métiers, constructeurs de décor, accessoiristes, animateurs... œuvrant ensemble pour mettre en images la fin de la vie de Léonard de Vinci.

Au delà de cette réalisation prestigieuse, les dirigeants, notamment Ilan Urroz, président et producteur de la société Foliascope souhaitent concilier développement économique et transition énergétique avec la volonté de limiter l'empreinte carbone liée à leur activité. Des LED et des pompes à chaleur ont été installés notamment dans les 7 studios de tournage afin de maîtriser la consommation d'énergie inhérente aux besoins d'éclairage et de tournage. D'anciens décors ont été recyclés pour cloisonner les espaces de travail, bureaux et ateliers. La recherche de savoirs faire dans un périmètre proche s'inscrit aussi dans la démarche, tout comme encourager les mobilités alternatives à la voiture pour se rendre aux studios.

Cette attention forte visant à réduire l'impact environnemental des productions a participé à l'obtention, pour les studios Foliascope, d'un accompagnement financier conséquent dans le cadre du plan de relance en faveur des filières du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo.

Menjez, une commune libanaise en action

Les élus de Menjez, petite commune rurale située au nord du Liban étaient en visite à Saint-Péray dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Une rencontre avec les conseillers communautaires a permis aux représentants libanais de présenter les projets aboutis en matière d'agriculture, d'environnement (reboisement et amélioration des ressources en eau potable), d'éducation, de développement du patrimoine historique et culturel riche. Ces initiatives audacieuses sont le fruit d'une mobilisation commune

et quotidienne des élus qui lancent des plans d'actions afin d'obtenir soutiens et financements de partenaires internationaux pour développer leur village, donner à l'ensemble des habitants les moyens d'avoir une activité, de vivre décemment et ainsi éviter la désertification des campagnes. La motivation, l'énergie, les idées qui émanaient de cette délégation ont suscité l'admiration de l'ensemble des élus communautaires.



LES ATELIERS DÉFI FAMILLE ALIMENTATION POSITIVE

Apprendre à consommer plus de produits locaux de qualité tout en maîtrisant son budget, c'est le défi qu'une dizaine de familles a choisi de relever durant l'édition 2021-2022 organisée en partenariat avec la Communauté de communes Rhône Crussol et Arche Agglo.

Au programme, des ateliers traitant de plusieurs thématiques et des rencontres avec des intervenants variés : diététicien, confiseur, exploitant d'une micro-ferme. Cuisiner avec les restes en récupérant le pain rassis et les fanes de radis, connaître les agriculteurs et producteurs locaux...

Les familles ont pu apprécier l'importance de participer à ces actions indispensables pour limiter le gaspillage, manger sainement et s'approvisionner localement. Elles ont elles-même complété ces temps d'échanges par des partages de bonnes pratiques, utiles pour avancer ensemble et se soutenir.

LUTTER CONTRE LES MICROPOLLUANTS c'est l'affaire de tous

Afin de mesurer et identifier la présence diffuse de micropolluants dans les eaux usagées du territoire Rhône Crussol, la Communauté de communes, en lien avec le délégataire Veolia, a engagé en juin 2021 une analyse dans son système d'assainissement, en amont de la station d'épuration de Guilhaud-Granges. L'heure est au constat et à la sensibilisation.

Un diagnostic issu des stations d'épuration

En partenariat avec notre délégataire des stations d'épuration, SUEZ, une première étape a consisté à rechercher dans les eaux usées traitées et les boues de la station d'épuration de Guilhaud-Granges les substances présentes et qualifiées comme significatives dans les eaux usées du territoire.

Huit pieuvres immergées dans les réseaux d'eaux usées ont alors permis de déterminer la nature des différents micropolluants et d'identifier les secteurs émetteurs : le cuivre, le mercure, le zinc et le titane seraient présents sur le territoire. Pour affiner l'étude, la Communauté de communes Rhône Crussol et Veolia ont utilisé un logiciel dédié : Actipol. Cet outil permet de croiser les substances identifiées avec les activités et les entreprises génératrices de micropolluants sur le

secteur étudié. Sur le territoire Rhône Crussol, Actipol a ainsi identifié pas moins de 460 établissements concernés par les émissions de micropolluants.

Un plan d'action adapté à chaque secteur professionnel se met en place et commence par une sensibilisation sur les Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau. Une rencontre en concertation avec les équipes de la Communauté de communes Rhône Crussol et les professionnels est indispensable pour comprendre les activités des entreprises et travailler sur une mise en conformité pour limiter les rejets de micropolluants. Une fiche de bonnes pratiques est également en cours d'élaboration par la Communauté de communes. Elle sera personnalisée de façon à répondre efficacement aux besoins de chacun.



△ Des résidus captés par une pieuvre.

Les micropolluants ne concernent pas que les professionnels !

Le saviez-vous ? L'appellation « Eaux grises » détermine toutes les eaux usées émises par les douches, baignoires, lavabos, lave-linges et lave-vaisselles. Elles constituent 80% des micropolluants d'origine domestique. Par des gestes simples au quotidien, il est possible de contribuer collectivement à réduire les rejets de micropolluants dans les milieux aquatiques :

- ▷ Les objets solides tels que les lingettes, masques, tampons, cotons-tiges, mégots de cigarettes... sont à jeter dans la poubelle.
- ▷ Les médicaments périmés ou non utilisés sont à rapporter à la pharmacie.
- ▷ Les huiles et produits toxiques (détergents, peintures...) sont à déposer en déchetterie.
- ▷ Dans la mesure du possible, consommer des produits issus d'une agriculture locale qui limite les pesticides.
- ▷ Les produits ménagers et cosmétiques sont facilement remplaçables par des produits plus sains à faire soi-même à partir de savon noir, bicarbonate de soude, huile de coco...

▷ En savoir +

Pour toutes questions concernant
égout bouché, débordement,
odeur, branchement neuf, facture :
Service des eaux Véolia
0 969 323 458
www.eau.veolia.fr

Pour toutes questions relatives
à la gestion des déchets :
Communauté de communes
Rhône Crussol
04 75 41 99 19 - dechets@rhone-crussol.fr



DES TRAVAUX à la déchetterie de Toulaud

Depuis le 30 mai et jusqu'au 6 septembre, la déchetterie de Toulaud sera fermée pour cause de travaux de réhabilitation sur l'ensemble du site.

Reconfiguration du sens de circulation, rénovation du revêtement du sol, mise en place d'une collecte de pneus, clôture du site, installation de vidéo-protection permettront de rendre l'accès de la déchetterie plus fonctionnel et sécurisé. Le coût des travaux d'aménagements est estimé à 230 000 € HT. Ils font l'objet d'un soutien financier à hauteur de 30 % de la dépense par l'État.

UN RELAIS ASSURÉ DANS LES DÉCHETTERIES DE CHARMES-SUR-RHÔNE ET DE GUILHERAND-GRANGES

Le temps des travaux, les deux déchetteries seront accessibles aux habitants de Toulaud.

À noter que l'apport de déchets verts ne peut se faire que sous certaines conditions :

- ▷ Prévoir de mettre les déchets dans un contenant,
- ▷ Longueur du déchet limitée à 120 cm
- ▷ Déchargement à 1 mètre de hauteur.



Les nouvelles pompes utiles au recyclage de l'eau ▼

LA PISCINE DE SAINT-PÉRAY le réseau hydraulique renouvelé

Depuis 2011, la piscine de Saint-Péray est gérée par la Communauté de communes qui au cours de ces années a effectué des travaux d'embellissement, mais un plus gros chantier sur les installations hydrauliques s'imposait, les dernières interventions datant des années 1980.

Des travaux d'envergure ont consisté à revoir intégralement la machinerie des 2 bassins et de la pataugeoire. Les filtres à sable ont été nettoyés et restaurés, l'armoire électrique qui commande les différentes installations techniques de la piscine a été changée. Le système hydraulique a été entièrement renouvelé. De nouvelles pompes pour le recyclage de l'eau des bassins ont été mises en place avec deux objectifs : assurer un meilleur traitement de l'eau et éviter les fuites. Le terrassement a également été nettoyé : chacune des dalles qui bordent les bassins ont été soulevées afin d'éliminer les amas de feuilles mortes qui bouchaient les évacuations des eaux usagées.

HORAIRES

La piscine et le snack sont ouverts du 1^{er} juin au 4 septembre :

Du 01/06 au 03/07 :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
12h - 14h et 17h - 19h
Mercredi et samedi : 12h - 19h
Dimanche : 11h30 - 19h

Du 04/07 au 04/09.
Lundi au samedi : 12h - 19h30
Dimanche : 11h30 - 19h

Le montant des travaux se chiffre à 122 000 € HT, mais cette dépense était nécessaire pour favoriser l'installation d'un système plus économe en eau et en consommation énergétique. Les agents techniques de la Communauté de communes se sont investis à chaque étape, dans la réalisation et le suivi de ces travaux pour assurer dans les délais, l'accueil du public et que les nageurs puissent profiter de la piscine et du snack en terrasse tout au long de la période estivale.

HORAIRES

▷ Déchetterie de Charmes-sur-Rhône
ZI Champs-Trentenier, Chemin du Derne
Lundi et mardi : 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h30
Jeudi : 8h - 12h
Vendredi et samedi : 8h - 12h
et 13h30 - 17h30

▷ Déchetterie de Guilhaud-Granges,
250 rue Gustave Eiffel
Lundi à vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
Samedi : 8h30 - 18h

MOBILITÉ : bouger autrement



Si la voiture reste le moyen de locomotion le plus utilisé, une offre variée de modes de déplacements alternatifs se développe en Rhône Crussol. L'usage des vélos explose, les bus sont toujours plus nombreux et le covoiturage a le vent en poupe. Zoom sur les services proposés.

Des aires pour covoiturer

Pour faire de nouvelles rencontres, limiter la pollution liée à l'usage de la voiture et faire des économies : que de bonnes raisons de passer au covoiturage !

Pour promouvoir ce mode de déplacement collectif, le syndicat Valence Romans Déplacements propose un maillage d'aires de covoiturage sur le territoire :

- ▷ Portes du Pays de Crussol à Champis, 25 places
- ▷ Petit Granit à Cornas, 15 places
- ▷ Mistral à Guilhaud-Granges, 15 places
- ▷ Saint Georges à Saint-Georges-les-Bains, 16 places
- ▷ Place de l'Europe à Saint-Péray, 10 places
- ▷ Les Champs à Saint-Péray, 3 places
- ▷ Intermarché à Soyons, 16 places

▷ **Pour trouver vos trajets :**
movici.auvergnerhonealpes.fr,
le site de covoiturage de la région !

Le service Citiz

Accessible avec ou sans abonnement, la location de la voiture Citiz peut se faire à la carte de manière occasionnelle à l'heure, à la journée ou plus. Un service de proximité pratique et économique !

▷ **Pour réserver**
<https://alpes-loire.citiz.coop/>

Des bus qui sillonnent Rhône Crussol

Avec 33 lignes régulières qui desservent 67 communes, les bus de Valence Romans Déplacements sont un autre mode de déplacement. 8 lignes traversent le territoire :

- Alboussière : ligne 46
- Boffres : ligne 46
- Champis : ligne 46
- Charmes-sur-Rhône : ligne 47
- Cornas : ligne 14
- Guilhaud-Granges : lignes 4, 6, 8, 14, 40, 41, 46 et 47
- Saint-Georges-les-Bains : ligne 47
- Saint-Péray : lignes 8, 14, 40, 41, 46
- Saint-Romain-de-Lerps : ligne 41
- Saint-Sylvestre : ligne 41
- Soyons : ligne 47
- Toulaud : ligne 40

▷ **Horaires à retrouver sur le site**
vrd-mobilites.fr

Deux lignes régionales parcourent le territoire Rhône Crussol.

La ligne E03, qui va d'Annonay à Valence s'arrête à Châteaubourg, Cornas, Saint-Péray et Guilhaud-Granges.

La ligne E12, qui va du Cheylard à Valence passe par Saint-Georges-les-Bains, Charmes-sur-Rhône, Soyons et Guilhaud-Granges.

▷ **Horaires à retrouver sur le site**
auvergnerhonealpes.fr.

Parking Relais la Maladière

Situé en périphérie des communes, le parking Relais de la Maladière à Saint-Péray est un pôle d'échange qui favorise l'intermodalité. Cet aménagement conciliant un accès à une station libelo, des places de parking et les arrêts de bus, vise à réduire le trafic en ville.



△ Les élus de Rhône Crussol et de Valence Romans Agglo réunis pour évoquer les nouveautés Libelo développées par VRD

Pédaler, une bonne alternative !

Non polluant et bon pour la santé, le vélo a le vent en poupe ! Il est en outre le moyen de circulation le plus rapide pour les trajets de moins de 5 kilomètres.

Valence Romans Déplacements renforce son service avec 50 nouveaux vélos et 10 nouvelles stations. Au total, le syndicat mixte disposera de 350 vélos répartis dans 53 stations.

2 NOUVELLES STATIONS LIBELO EN RHÔNE CRUSSOL

Depuis mi-juin, deux nouvelles stations ont été installées : l'une à Guilhaud-Granges, face à la mairie, et l'autre devant la Maison des Vins et du Tourisme à Saint-Péray.

LA LOCATION LIBELO FACILITÉE

Facturation à la minute.

Les 20 premières minutes seront désormais gratuites ; la minute pour un vélo classique sera facturée 0,02 € et celle pour un vélo électrique 0,04 €.

Une nouvelle offre de location longue durée

Louer un libelo pour une durée de 3 ou 6 mois : pendant cette période, le vélo est à vous ! Petit plus, tous les vélos concernés sont à assistance électrique.

120 vélos à assistance électrique et 3 vélos cargo sont disponibles grâce à la mise en place d'une réservation 100% dématérialisée sur le site vrd-mobilites.fr.

CHALLENGE MOBILITÉ, DES AGENTS IMPLIQUÉS

Les agents de la Communauté de communes ont, comme chaque année, participé au challenge mobilité afin de modifier les habitudes liées à l'usage de la voiture individuelle pour se rendre sur le lieu de travail.

Certains d'entre eux, ont depuis plusieurs années mis leur voiture au garage et viennent presque quotidiennement en vélo bénéficiant d'un forfait mobilité durable. Il s'agit d'une indemnité perçue par les personnes qui effectuent, au cours d'une année, à minima 100 trajets entre leur domicile et leur lieu de travail en utilisant un mode de transport alternatif à la voiture individuelle.



QUE FAIRE des déchets verts ?

Limitation des déplacements en déchetteries, amélioration de la qualité du sol avec moins d'efforts et de temps d'entretien, économies sur l'achat de compost, d'engrais, de paillis et de désherbant... Voilà certains des nombreux avantages à exploiter les déchets verts directement dans votre jardin.
Découvrez quatre astuces pour recycler vos déchets verts.



En tas dans le fond du jardin ou dans un bac à composteur (disponible à la Communauté de communes pour le prix de 10€), tout est possible !
Quatre règles d'or : équilibrer les apports en bio déchets, aérer le compost, vérifier l'humidité et fragmenter la part de gros déchets. Un bon compostage assure la production d'un engrais 100% naturel qui fera des merveilles dans le potager ! Pour en savoir plus, l'Agence de la Transition Écologique met à disposition un guide pour réussir votre compostage.

La technique consiste à tondre sans ramasser l'herbe, s'il s'agit d'une tonte d'entretien. Plus besoin de se casser la tête sur ce que deviendra l'herbe coupée, puisqu'elle se décomposera avec le temps à même le sol. Aussi, en adoptant ce moyen, le jardinier évite des centaines de kilos de déchets et du même coup, fabrique de l'engrais naturel. Laisser l'herbe sur place permet en effet de nourrir directement le gazon qui est alors plus fertile, surtout en été et en période de sécheresse.

Le mulching, kézako ?



Le paillage possède de nombreux atouts. Il protège les plantations aussi bien du froid que de la chaleur, enrichit le sol, limite l'évaporation de l'eau et espace les arrosages. Le paillis offre aussi gîte et couvert à la microfaune du sol. Les vers, bactéries et champignons nourrissent et aèrent le sol.
Pour le potager, feuilles des tilleuls, noisetiers, robinier, charmes, brindilles vertes, fougères sont recommandées dans la composition du paillis.
Pour les arbres et arbustes, il faut privilégier des paillis qui structurent le sol : platane, lierre, érable, laurier-sauce... Mais aussi coques de noix, copeaux de bois, tailles d'arbres et de haies.



Avec un broyeur ou à l'aide d'un sécateur, les branchages peuvent être réduits en paillis ou réutilisés.
Ils peuvent servir d'abris pour les insectes, hérissons et musaraignes. Ces petits animaux mangent les limaces, les pucerons, les escargots et d'autres envahisseurs de plantes ! Ils peuvent être utilisés pour la fabrication de tuteurs et de petites barrières, pourquoi pas pour délimiter un potager. Après avoir séchés pendant six semaines, les branchages peuvent servir de combustible. Valable également pour les barbecues estivaux !

► **En savoir +**
Rendez-vous sur le site librairie.ademe.fr

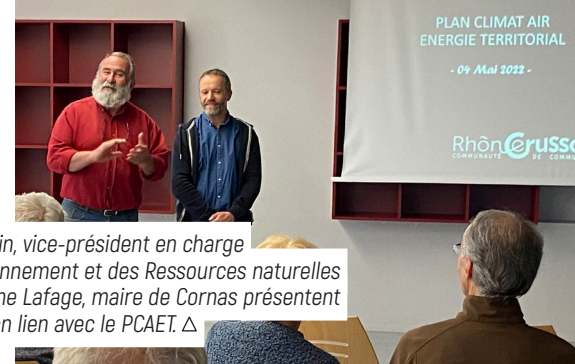
**COMPOSTEURS
AU PRIX DE
VENTE DE 10€**

Afin d'encourager le tri et la valorisation des biodéchets, la Communauté de commune propose aux habitants de Rhône Crussol une centaine de composteurs mis en vente au prix de 10 euros*.

► **N'hésitez pas** : Réservez dès maintenant en appelant au 04 75 41 99 19.

*Durée de l'opération dans la limite des stocks disponibles.

Composteur en matière plastique recyclé ►
Volume : 345 L - Dimensions : 79 cm / 79 cm / 87,5 cm



Denis Dupin, vice-président en charge de l'environnement et des Ressources naturelles et Stéphane Lafage, maire de Cornas présentent le projet en lien avec le PCAET. Δ

SOLARISATION le projet avance

La Communauté de Communes Rhône Crussol a lancé en 2021 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour trouver un opérateur capable de financer et d'exploiter un parc de centrales photovoltaïques sur les toits des établissements scolaires des communes. Agréée « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS) Aurance Energies a été retenue pour développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Les études des toitures sont en cours pour savoir si elles peuvent ou non supporter en l'état, l'installation des panneaux solaires. Le premier chantier devrait se tenir durant l'été 2022, sitôt les vacances scolaires commencées. C'est d'ailleurs l'une des difficultés du projet, qui doit se réaliser dans les deux ans à venir en organisant la tenue des travaux lors des vacances pour ne pas déranger les écoliers.

DES RÉUNIONS CITOYENNES

Pour le lancement de l'opération, Aurance-Énergie a proposé une réunion publique qui s'est tenue à Cornas le 4 mai dernier. La première d'une longue série pour informer les habitants du territoire sur l'avancée du projet et présenter la démarche éco-citoyenne. En effet, fidèle à sa charte éthique, Aurance-Énergie va privilégier du matériel français ou européen ainsi que des entreprises locales pour installer les centrales. Les onduleurs, par exemple, sont produits par le seul fabricant français basé à Saint-



Δ Frédérique Genevois, vice-présidente d'Aurance-Energies et Cédric Vinatier, technicien et membre du collège de gestion d'Aurance lors de la réunion publique à Cornas.

Michel-de-Boulogne, non loin de Privas. Se fournir en circuit-courts reste la meilleure façon de favoriser des retombées économiques locales, une valeur chère à Aurance-Énergie. Solariser les écoles va également être l'occasion de tisser du lien avec les équipes enseignantes et de déployer des actions pédagogiques auprès des scolaires. Les loyers des centrales versés aux communes permettront de financer de manière mutualisée ces programmes pédagogiques transmis aux enfants qui seront à l'avenir les portes paroles de la transition écologique.

UNE MOBILISATION TOUS AZIMUTS

Pendant les 2 ans à venir, les compétences et les efforts de tous les bénévoles du collège de gestion d'Aurance-Énergie seront mobilisés. La société citoyenne

s'appuiera également sur les associations locales et l'engagement des usagers pour multiplier les actions sur le territoire de Rhône Crussol : des réunions d'informations pour découvrir la démarche de solarisation des écoles et échanger sur les enjeux environnementaux, organiser des moments festifs avec les écoliers à l'occasion de l'inauguration des installations.

Une campagne de levée de fonds sur le territoire est mise en place pour permettre à chacun de participer à la transition énergétique en prenant des actions à Aurance-Énergie pour financer les projets.

► **En savoir +**
Contacter Aurance Energies
<http://aurance-energies.fr>
info@aurance-energies.fr
06 27 28 60 49

DÉFI FAMILLE OBJECTIF ZÉRO DÉCHETS

D'octobre 2021 à Mai 2022, des familles des territoires Rhône Crussol et Arche Agglo se sont mobilisées de façon à faire évoluer leurs habitudes de consommation vers une production de déchets à minima. Elles ont bénéficié d'un accompagnement spécifique et convivial à chacun des 6 rendez-vous :

- Un atelier tri, pour être au fait des dernières consignes en la matière et tout savoir du compost.
- Un atelier Noël zéro déchet, pour penser à fabriquer soi-même des décorations à base de matériaux de récupération et s'initier à l'emballage de cadeau en tissus.
- Un atelier cuisine, pour ne pas laisser de restes : bouillon maison avec les os de poulet et velouté de fanes de radis.
- Un atelier hygiène et entretien, pour découvrir les alternatives solides, lavables et durables dans la salle de bain et dans le placard à produits ménagers.
- Faire le point sur les habitudes qui génèrent plus de déchets et s'arrêter sur des alternatives viables.
- Une soirée de clôture pour partager avec les familles de ce défi et échanger les bonnes astuces ! L'idée est bien sûr de conserver les bonnes habitudes acquises au cours des derniers mois !

VALORISER la biodiversité



△ Pelouses sèches à orchidées sur le site de Crussol.

Entre Espaces Naturels Sensibles, zone classée Natura 2000 et espèces à préserver, le territoire Rhône Crussol nécessite une attention et un entretien réguliers. Le service espaces naturels de la Communauté de communes veille à la protection et à la mise en valeur de ces paysages.

SENTIER D'INTERPRÉTATION DU GÉANT DE CRUSSOL

Sur le site de Crussol, le sentier d'interprétation du géant accompagne les visiteurs dans l'exploration du massif. Une installation sonore pour petits et grands est à découvrir dès cet été dans la tour du pavillon d'accueil. Dernière étape du sentier d'interprétation à voir et à écouter pour comprendre la naissance et la formation géologique du massif de Crussol.

Le projet du sentier d'interprétation est un partenariat entre l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Ardèche et la Communauté de communes Rhône Crussol.

DES ÉTUDIANTS MOBILISÉS

Le partenariat entre la Maison Familiale Rurale Mondy et la Communauté de communes Rhône Crussol se poursuit. Dans le cadre de leur cursus, des étudiants de première année en BTS « gestion et protection de la nature » doivent mener à bien des ateliers de sensibilisation autour de la nature auprès d'un public varié.

Les 10 et 11 juin, ils sont d'abord intervenus dans une école primaire de Cornas puis sur le site du château de Crussol proposant aux scolaires et aux visiteurs des animations sur 6 thématiques



CHARGÉ DE MISSION ESPACES NATURELS

Après une maîtrise de Biologie des populations et des écosystèmes puis animateur nature durant quelques années, Fabien est arrivé à la Communauté de communes en 2014, en tant que chargé de la gestion des espaces naturels sur l'ensemble du territoire Rhône Crussol.

Responsable des Espaces Naturels Sensibles et classés Natura 2000, il veille à la préservation des espèces protégées : orchidées, lézards ocellés, pelouses sèches peuvent compter sur la vigilance de Fabien. Le fauchage des pelouses, l'éclaircissement des arbres font partie de ses missions d'entretien qui participent au maintien des espèces vivantes en Rhône Crussol. Fabien anime des sorties scolaires, des ateliers et des balades découverte de la nature sur le massif de Crussol pour sensibiliser tous les publics au respect et à la valorisation de cet espace. Il a assuré la coordination et la mise en place du sentier d'interprétation, véritable outil pédagogique qui devrait bientôt être réalisé pour le massif de Soyons.

Occasionnellement, Fabien informe et conseille les organisateurs de manifestations culturelles ou d'événements sportifs afin de limiter l'impact de ces rassemblements sur les sites naturels. Il peut être aussi référent pour l'ensemble des espèces exotiques envahissantes telles que le frelon asiatique ou l'ailante.

telles que, les animaux crépusculaires, les rapaces ou la pollinisation. Pour ces étudiants, l'objectif est d'être capable de restituer des ressources apprises au cours de leurs études et d'apprendre à créer du lien avec le public.

LE BOIS DU SERRE

Le Bois du Serre situé sur la commune de Champis a été aménagé en lieu d'activités pédagogiques, ce projet collectif a été pensé en partenariat avec la Communauté de communes Rhône Crussol, les élus de Champis et deux classes de la Maison Familiale Rurale de Mondy : La classe de deuxième année en BTSA « gestion et protection de la nature », avec l'aide de la classe de 3^e section « nature » a œuvré pour créer, sur l'ensemble du site, des structures sur le thème de la biodiversité du bois du Serre.

RÉSULTATS DU CONCOURS PORTRAIT D'HÉROÏNES



Catégorie adulte

Premier prix : **Jean-François**, portrait de Joséphine Baker
2^e prix : Magali, portrait de Coco Chanel
3^e prix : Camille, portrait d'une grand-mère, héroïne des petits enfants



Catégorie jeunes

Premier prix : **Fleur**, portrait d'Emma Watson
2^e prix : Apolline, portrait qui incite à croire en soi
3^e prix : Thibault, portrait de Maria Montessori



Catégorie enfants

Premier prix : **Lucie**, portrait de Rosa Parks
2^e prix : Manon, portrait de sa maman
3^e prix : Aubane, portrait de l'auteure Magdalena



LA JOURNÉE Bulles Dessinées

Portée par les médiathèques de Rhône Crussol et la ville de Saint-Péray, la journée BD contribue à promouvoir l'univers riche, éclectique et innovant du 9^e art, auprès d'un public amateur, de lecteurs assidus ou de simples curieux.

Au programme, onze auteurs présents en dédicace. Parmi eux, Claire Bouilhac qui venait de remporter le prix Schlingo, au festival d'Angoulême. Tout au long de la journée, battle de dessins pour petits et grands, rencontres, exposition, librairie, sans oublier le partenariat avec les vignons et la dégustation du Saint-Péray élaboré en méthode traditionnelle. Cette année, c'est Marion Mousse qui a illustré l'étiquette hors série réalisée pour les bouteilles mises en vente.



UNE GRAINOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE DE GUILHERAND-GRANGES

Après la médiathèque d'Alboussière et de Saint-Péray, une grainothèque a pris place à la médiathèque de Guilhaud-Granges. Prenez et déposez librement les graines qui vous intéressent pour fleurir vos balcons ou agrémenter votre potager. Ce dispositif favorise l'échange d'expériences et de bons procédés entre jardinier amateur ou botaniste averti.

NOUVEAUTÉS 2022

Parmi les nouveautés de cette édition 2022, le concert dessiné a été un temps fort de la journée avec Mike Neograff à la guitare et Arnū West au dessin. La remise des prix du concours de dessin Portraits d'Héroïnes organisé dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes est venue clôturer la journée.

Un programme riche et varié, élaboré par les médiathèques de Rhône Crussol en partenariat avec les vignons de l'AOC Saint-Péray, la librairie La Licorne, le dessinateur Arnū West à qui la Communauté de communes doit chaque année l'affiche de la journée et la maison de retraite Malgazon. Des idées émergent déjà pour que l'édition prévue en 2023 soit l'occasion de nouvelles animations.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Cet été, les permanences se tiennent jusqu'au 20 juillet.

► **Mercredi** : de 9h à 11h30 dans les locaux du RAM de Saint-Péray rue Antonin Basset

► **Lundi** : de 16h à 18h30 à la ludothèque intercommunale de Guilhaud-Granges (sous la médiathèques, entrée par la place des muses)

Le Petit Cabanon vous retrouvera à la rentrée de septembre.

MÉDIATHÈQUES RHÔNE CRUSSOL en ligne 24h/24 et 7 jours/7

Toutes les Ressources Numériques proposées par les médiathèques sont en accès gratuit pour les abonnés sur le site :
<https://mediatheques.rhone-crussol.fr/>

CÔTÉ FORMATIONS



Apprendre en ligne, quel que soit votre niveau, à votre rythme et quand vous en avez besoin ! Formation sur Internet à votre domicile, à la médiathèque ou à l'Espace Public Numérique (EPN) en accès direct sur la plateforme "toutapprendre" Retrouvez des cours en ligne sur une multitude de domaines :

- ▷ Bureautique,
- ▷ Multimédia,
- ▷ Langues,
- ▷ Secourisme
- ▷ Code et permis
- ▷ Bien-être et santé,
- ▷ Sport et Fitness,

L'application Toutapprendre est disponible en téléchargement sur l'AppStore et GooglePlay.

CÔTÉ LOISIRS



Écoutez votre musique, créez vos playlists grâce à MusicMe, un service proposant plus de 10 millions de titres à écouter gratuitement. L'application musicMe bibliothèques est disponible sur l'AppStore et GooglePlay pour en profiter au gré de vos déplacements.

▷ Des ressources numériques gratuites pour tous !

Livres numériques, presse en ligne, films documentaires, musique... retrouver toute l'offre numérique proposée par La Bibliothèque Départementale de l'Ardèche :
<https://mediatheque-numerique.ardeche.fr/>

LES ATELIERS NUMÉRIQUES ITINÉRANTS, c'est parti !



Dès la fin du mois de juin, des ateliers numériques itinérants sont mis en place sur les treize communes du territoire Rhône Crussol. Une conseillère numérique propose à tout public des formations sur des thématiques variées pour lutter contre l'exclusion numérique.

À VOS AGENDAS POUR LES ATELIERS DU MOIS DE JUILLET !

À peine annoncés, ces ateliers font l'objet d'une forte demande de la part des habitants. Les sessions prévues dans les communes de Champis, Guilhaud-Granges, Saint-Georges-les-Bains, Saint-Sylvestre et Soyons sont déjà complètes. Un nouveau planning sera proposé dès le mois de septembre.

Alboussière

▷ Vendredi 8 juillet, de 9h à 11h, **Comprendre son ordinateur**
▷ Vendredi 22 juillet, de 9h à 11h, **Manier son smartphone**
Les ateliers ont lieu en mairie.

Boffres

▷ Mardi 5 juillet, de 9h à 11h, **Maîtriser les raccourcis clavier**
▷ Mardi 19 juillet, de 9h à 11h, **Gérer sa messagerie internet**
Les ateliers ont lieu en mairie dans la salle du bas.

Champis

▷ Mardi 5 juillet, de 14h à 16h, **Manier son smartphone**
▷ Mardi 19 juillet, de 14h à 16h, **Effectuer une recherche sur internet**
Les ateliers ont lieu Salle Toinou et en salle du conseil en mairie.

Charmes-sur-Rhône

▷ Jeudi 30 juin, de 14h à 16h, **Manier son smartphone** (niveau débutant)
▷ Jeudi 28 juillet, de 14h à 16h, **Manier son smartphone** (niveau intermédiaire)
Les ateliers ont lieu en mairie.

Châteaubourg

▷ Mardi 28 juin, de 14h à 16h, **Comprendre son ordinateur** (niveau débutant)
▷ Mardi 12 juillet, de 14h à 16h, **Manier son smartphone** (niveau débutant)
▷ Mardi 26 juillet, de 14h à 16h, **Comprendre son ordinateur** (niveau intermédiaire)
Les ateliers ont lieu en mairie.

Cornas

▷ Mardi 28 juin, de 9h à 11h, **Comprendre son ordinateur**
▷ Mardi 12 juillet, de 9h à 11h, **Gérer ses mots de passe**
▷ Mardi 26 juillet, de 9h à 11h, **Gérer sa boîte email**
Les ateliers ont lieu en mairie.



Saint-Péray

▷ Mercredi 6 juillet, de 14h à 16h, **Manier son smartphone**. L'atelier a lieu au CEP du Prieuré (Salle Hermès)
▷ Mercredi 20 juillet, de 14h à 16h, **Comprendre son ordinateur**. L'atelier a lieu à la mairie.

Saint-Romain-de-Lerps

▷ Jeudi 7 juillet, de 14h à 16h, **Manier la souris**
▷ Jeudi 21 juillet, de 14h à 16h, **Manier le clavier**
Les ateliers ont lieu en mairie.

Toulaud

▷ Mercredi 29 juin, de 14h à 16h, **Manier son smartphone** (niveau débutant)
▷ Mercredi 13 juillet, de 14h à 16h, **Manier son smartphone** (niveau intermédiaire)
▷ Mercredi 27 juillet, de 14h à 16h, **Manier sa tablette** (niveau débutant)
Les ateliers ont lieu en mairie en salle du conseil.

DES COURS DU SOIR

Les ateliers se déroulent de 19h à 21h, sur inscription. La conseillère se tient à la disposition des participants pour répondre à des problématiques en lien le digital.
▷ Lundi 27 juin à Saint-Péray,
▷ Lundi 4 juillet à Alboussière
▷ Lundi 11 juillet à Saint-Péray,
▷ Lundi 18 juillet à Alboussière
▷ Lundi 25 juillet à Saint-Péray,

▷ **Pour s'inscrire aux ateliers :**
par téléphone : 07 65 17 70 71
par mail : msarano@rhone-crussol.fr

LA FIBRE DANS VOS COMMUNES

Sur le territoire Rhône Crussol, les travaux commencent à Cornas et à Saint-Péray pour un fonctionnement prévisionnel au premier trimestre 2023. Sur la page d'accueil du site d'ADN, un test d'éligibilité permet aux habitants de connaître le calendrier prévisionnel du déploiement de la fibre.
▷ www.ardechedromenumerique.fr

MAISON DES VINS ET DU TOURISME lancement de saison !



Espace d'accueil et de dégustation, terrasse à l'ombre des platanes, salle de réception disponible à la location et bureaux cohabitent dans les 276 m² de ce nouveau lieu de promotion territoriale situé au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel-restaurant Badet à Saint-Péray. Inaugurée en présence de nombreux élus, des vignerons partenaires et des acteurs du territoire, La Maison des Vins et du Tourisme s'apprête à vivre sa première saison estivale.



FINANCEMENTS

- ▷ Coût total des travaux : 775 000 € HT
- ▷ Subvention de l'État : 208 327 €
- ▷ Subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes : 295 000 €
- ▷ Subvention du Département de l'Ardèche : 50 000 €
- ▷ Subvention du Comité Vins : 50 000 €
- ▷ Participation des AOC : 12 000 €

△ Patrice Pommaret, Président de l'EPIC prononce le discours inaugural en présence du Ministre Olivier Dussopt, du Préfet du Département de l'Ardèche Thierry Devimeux, du Sénateur Mathieu Darnaud, du Conseiller Régional Nicolas Daragon, du Président du Département Olivier Amrane, du Président de la Communauté de communes Rhône Crussol Jacques Dubay, des conseillers communautaires et municipaux, des vignerons et des acteurs touristiques locaux.



◁ Sur la terrasse, à l'ombre des platanes, des afterworks organisés tous les mercredis accueillent les amateurs de vins. Un vigneron et un métier de bouche proposent un accord mets et vins le temps d'une soirée dégustation.

Rhône Crussol tourisme vous invite à la détente en famille entre patrimoine et nature, activités ludiques et instants œnogourmands.

Tous les mardis,
Du 12 juillet au 23 août, horaires en fonction de l'activité. Des **rendez-vous sport et nature**. Balade à cheval ou à vélo, randonnées, il y en a pour tous les goûts.

Tous les mercredis,
Du 13 juillet au 24 août à 16h. Des **visites à la ferme** sur le territoire Rhône Crussol. Venez découvrir poules, cochons laineux, abeilles ou moutons.

Du 6 juillet au 31 août, de 18h à 21h.
En soirée, chaque mercredi, c'est **afterwork** sur la terrasse de la Maison des Vins et du Tourisme ! Un accord met et vin réalisé par un vigneron partenaire et un métier de bouche pour une soirée pleine de saveurs !

Tous les jeudis,
Du 14 juillet au 25 août. Des **balades en vignoble**. L'occasion d'en savoir plus sur les domaines et le savoir-faire viticole du territoire.

Du 30 juin au 25 août, à 21h.
Tous les jeudis soirs, le **Festival en tournée** propose des concerts gratuits et en plein air, programmés dans 8 communes de Rhône Crussol.

Tous les vendredis,
Du 15 juillet au 26 août, à 19h. Rendez-vous pour une **dégustation** sur le site de Crussol, un **apéro mix and wine** chez un caviste ou **mix and beer** chez un brasseur.

LES VIGNERONS PARTENAIRES DU PROJET

La Maison des Vins et du Tourisme est née d'un partenariat dynamique avec vingt-six vignerons. Le lieu promeut les trois appellations du territoire Rhône Crussol : AOC Cornas, AOC Saint-Péray et AOC Saint-Joseph. Cinquante cuvées sont disponibles à la vente. Des doses de dégustation servies au verre sont proposées au visiteur grâce à un enomatic, permettant un moment convivial à la découverte des appellations locales. Des afterworks et des ateliers dégustations sont programmés tous les mercredis sur la terrasse de la Maison des vins et du tourisme.

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS ESTIVALES

Retrouvez les animations proposées par l'équipe de l'office de tourisme à Saint-Péray et à Alboussière. Un programme d'animations varié avec des rendez-vous récurrents, enrichis par de nouvelles thématiques. Les rendez-vous sport et nature vous donnent l'occasion de participer à une vélorientation, monter à cheval pour une balade en pleine nature et découvrir en gyropode les trésors de Saint-Péray. Les secrets de la ferme vous dévoileront le brassage de la bière, l'extraction du miel et le quotidien des chèvres, cochons et abeilles.

NOUVEAUTÉS

Quatre vélos de randonnée électriques, équipés de roues épaisses pour traverser aisément chemins et sentiers sont à louer à la demi-journée ou à la journée, au choix selon le programme de balade. Pour faciliter les balades en famille, des sièges enfant à installer à l'arrière du vélo sont disponibles !

L'Office du Tourisme accueille cet été des artisans d'art dans ses locaux d'Alboussière. Au programme créations textiles, mais aussi bijoux, lampes en céramique, décoration en bois...

LA MAISON DES VINS ET DU TOURISME VOUS ACCUEILLE :

Au 2 rue de la République à Saint-Péray
De mai à septembre, du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Le Dimanche de 9h30 à 12h30.
D'octobre à avril, du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

POUR EN SAVOIR +

www.rhone-crussol-tourisme.com
04 75 40 46 75 - tourisme@rhone-crussol.fr

LES ANIMATIONS sport et pleine nature

Balades découvertes de la nature



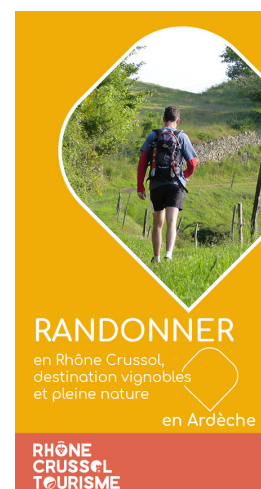
Jusqu'au mois d'octobre, profitez de balades gratuites pour découvrir la biodiversité des massifs de Crussol et de Soyons. Chacune des promenades proposées évoque une thématique particulière autour de la faune ou de la flore présentes sur ces deux sites classés « Espace naturel Sensible ».

L'agenda :
3 et 10 juillet, *Les mystères de Soyons*, départ à 9h pour une rando de 3h.
14 juillet, *Petits et gros cailloux*, départs à 9h et 10h30 pour une balade d'1h30.
21 juillet, *Petites bêtes*, départs à 9h et 10h30 pour une balade d'1h30.
28 juillet, *Les mystères de Crussol*, départ à 9h pour une rando de 3h.



4 août, *Autour des Arbres*, départs à 9h et 10h30 pour une balade d'1h30.
11 août, *Petites bêtes*, départs à 9h et 10h30 pour une balade d'1h30.
18 août, *Les mystères de Crussol*, départ à 9h pour une rando de 3h.
25 août, *Les mystères de la forêt*, départ à 9h pour une rando de 3h.

Pour en savoir plus : chateaudecrussol.com



La carte rando de Rhône-Crussol

De la route des Royes au sentier des Mégalithes en passant par le col des Ayes, une nouvelle carte des sentiers de randonnées est disponible gratuitement à l'Office du Tourisme et dans tous les points d'informations de Rhône-Crussol. Au verso de la carte, une description de treize lieux incontournables du territoire vous invite à les (re)découvrir au détour d'un sentier.

LES FESTIVALS en Rhône-Crussol

Crussol Festival, 3 dates pour en profiter

Vous l'attendiez, il arrive. Le Crussol Festival se tiendra sur le théâtre de verdure du site de Crussol les 7, 8 et 9 juillet prochain.

- ▷ Le 7 juillet : Bigflo & Oli, Berywam, Maxence, Tioma, Olympe Chabert.
- ▷ Le 8 juillet : Danakil, Zaz, Pongo, Bigge.
- ▷ Le 9 juillet : Gauvain Sers, Massilia Sound System, Electro Deluxe.

Places en vente
à la Maison des Vins et du Tourisme, 2 rue de la République à Saint-Péray. Pour toute place achetée à l'office du Tourisme, un kit festivalier est offert !



Jeudi 2 juin à la Maison des Vins et du Tourisme, médias et partenaires retrouvent les organisateurs et les institutionnels pour une conférence de presse en présence de Zaz et du chanteur Théo Didier.

Pour prolonger le plaisir de la musique, le festival part en tournée tous les jeudis, du 30 juin au 25 août dans 8 des 13 communes de Rhône-Crussol. Des concerts de musiques métissées à écouter au clair de lune.



Un territoire passionnément vélo

Les Boucles Drôme Ardèche, Paris Nice, le Critérium du Dauphin, trois courses cyclistes de grande renommée ont emprunté les routes sinueuses et les dénivelés ards de Rhône-Crussol, sans oublier l'Adéchoise, premier rassemblement cycliste d'Europe. Relayés par des médias internationaux, ces événements sportifs professionnels et amateurs sont une belle vitrine pour le territoire.



Journée découverte de la Voie bleue

L'édition 2022 de La Journée Découverte de la Voie bleue s'est déroulée à Cornas sur un joli parcours situé entre le parking de La Mûre et l'entrée du quartier des Moulins nouvellement aménagée par les services de la Communauté de communes. Un succès assuré grâce à une belle mobilisation des bénévoles, des associations, des agents de l'intercommunalité et des communes.

L'occasion de tester gratuitement mobilboard, handbikes, canoës, balades à poney et de participer à des ateliers de découverte de la faune et de la flore, sensibilisation au cycle de l'eau ou de jeux de société



16^e édition réussie pour le festival Mimages !

Cette année encore, le festival Mimages est allé à la rencontre des scolaires. Dix représentations ont été jouées devant 65 classes d'écoles primaires de Rhône-Crussol afin de sensibiliser les enfants aux arts du mime et du geste. 4 spectacles programmés à Touloud, Soyons, Cornas et Saint-Sylvestre ont été l'occasion pour Philippe Phénieux, directeur artistique du festival de faire découvrir au grand public des créations portées par des artistes pluridisciplinaires. Clowns, acrobates, acteurs et danseurs ont offert aux spectateurs des moments de divertissements de grande qualité.



Cie Par-allèle
Cie Vaya et B-side



Soirée dîner-spectacle à Saint-Sylvestre dans une ambiance cabaret.



Les musicales de Soyons

Avis aux amateurs de musique classique. Les Musicales de Soyons reviennent le 23 juillet avec l'orchestre d'Almería pour un concert intitulé Folies d'Espagne. À découvrir, les airs gitans et le célèbre Carmen de Bizet interprétés par 60 musiciens.

Un concert en partenariat avec les Concerts de Poche et l'école de musique de Guilhaud-Granges. Infos et réservations à la Maison des Vins et du Tourisme de Saint-Péray.

LE FESTIVAL EN TOURNÉE

JEUDI
30.06
21 h

**LIANE
EDWARDS**

Country / Americana

PLACE DE LA MAIRIE
SAINT-SYLVESTRE

JEUDI
14.07
21 h

LA CORDE RAIDE

Chanson Bohème

THÉÂTRE DE VERDURE
SAINT-ROMAIN-DE-LERPS

JEUDI
21.07
21 h

**BROOKLYN
BROTHERS**

American Rock & Blues

PLACE DU CHÂTEAU
BOFFRES

JEUDI
28.07
21 h

MOJOW

Soul Rock

THÉÂTRE DE VERDURE
CHAMPIS

JEUDI
04.08
21 h

CUANDO

Musiques du Brésil

PLACE DE LA FONTAINE
ALBOUSSIÈRE

JEUDI
11.08
21 h

BERZINGUE

Jazz manouche

LE BRÉGARD
SOYONS

JEUDI
18.08
21 h

JO HARPO

Folk / Blues

PLACE DU TAUROBOLE
CHATEAUBOURG

JEUDI
25.08
21 h

**BETTA BLUES
SOCIETY**

Folk Rock

PLACE DU TEMPLE
TOULAUD

Tous les jeudis d'été,
du **30 juin** au **25 août** 2022
des **concerts gratuits** au clair de lune,
en tournée **de village en village**

